

Note sur un bled antique : lu à la Société Suisse des sciences naturelles à St. Gall le 27 Juillet 1819

Autor(en): **Gay, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen
Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten
Naturwissenschaften**

Band (Jahr): **3 (1819)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nerhin Dero schätzbares Wohlwollen zu schenken, habe ich die Ehre mit ehrerbietigster Hochachtung zu verharren etc. etc.

Venez.

Note sur un bled antique, par J. Gay, lu à la Société Suisse des sciences naturelles à St. Gall le 27 Juillet 1819.

M. Jomard, membre de l'Institut, a récemment présenté à l'Académie des Sciences des grains parfaitement conservés d'un bled, supposé antique, trouvé, l'année dernière, dans un des hypogées de Thèbes, par l'ancien Consul de France au Caire, M. Drovetti, que ses infatigables recherches sur les monumens de l'Égypte recommandent depuis longtemps à la reconnaissance du monde savant.

Les fouilles d'Herculanum et celles de Gergovia, ancienne capitale des Arverniens, avaient déjà fait connaître un bled fort ancien, mais dont le grain, réduit par le feu à l'état de charbon, n'avait enrichi l'histoire naturelle d'aucun des faits nouveaux qu'on pouvait espérer d'un bled préservé de toute altération; et je ne pense pas qu'on en ait jamais rencontré, qui, sous ce rapport, mérite plus d'attention que celui dont j'ai l'honneur d'entretenir la société.

Une Commission, composée de chimistes et de botanistes distingués *), est chargée de procéder à son examen et d'en faire Rapport à l'Académie. Ce travail, nécessairement basé sur l'anatomie et l'analyse du grain, ainsi que sur la critique raisonnée des circonstances qui ont accompagné sa découverte, jettera, sans doute, un faisceau de lumière sur toutes les questions auxquelles l'objet dont je m'occupe a donné lieu.

Sans prétendre anticiper sur un jugement auquel le mien doit être soumis et dont je n'ai pu, d'ailleurs, rassembler tous les élémens, j'aurai l'honneur de soumettre à la société les observations et les réflexions que j'ai pu faire à ce sujet dans un très court espace de tems.

À l'égard de l'antiquité de ce bled, je dirai seulement que, loin d'être douteuse, elle me paraît appuyée par des présomptions très-fortes.

*) MM. Desfontaines, Vauquelin et Thénard.

S'il est vrai, en effet, que ces grains ne présentent aucune trace d'altération, qu'il n'y a point de procès-verbal qui constate l'intégrité et, pour ainsi dire, la virginité de l'hypogée et du caveau dans lequel il a été recueilli par M. Drovetti, et qu'il ne provient point de ces tombeaux des rois dont l'antiquité effraye l'imagination *), mais d'un de ces hypogées moins anciens, qui étaient consacrés à la sépulture des simples particuliers, toutes circonstances plus ou moins défavorables à la thèse que je défends; il n'est pas moins avéré, par le témoignage de M. Drovetti, qu'il a été trouvé au milieu d'autres objets, consacrés aux tombeaux, qui portent avec eux le cachet d'une antiquité non contestée, et dans un vase ellipsoïde, de terre cuite, hermétiquement fermé par un couvercle, revêtu extérieurement des mêmes ornemens qui se remarquent sur les vases parfaitement semblables qu'offrent partout les peintures des tombeaux des rois **).

Je n'ignore pas ce qu'on peut opposer à ces faits, en alléguant qu'un vase très-ancien a pu être employé pour recevoir un bled très-moderne. Mais il faudrait encore expliquer quel objet aurait pu avoir, à l'époque récente qu'on suppose, le dépôt d'une si petite quantité de bled (quelques litres) dans un tel lieu, et pourquoi les Arabes qui, aujourd'hui du

*) Il y existe un tableau astronomique qui, par un calcul moyen, dateroit de 3000 ans J. C. mais qui ne peut pas avoir été exécuté moins de 1923 ans avant cette même époque. Voyez Jomard Description de l'Égypte, antiquités, Mémoires, tom. I. p. 255 — 261, et antiquités, planches, tom. II. tab. 82. — Costaz ibidem, antiquités, Description générale de Thèbes, tom. I. p. 409 — 410. Jollois et Devilliers ibid. second Appendice aux descriptions des monumens anciens, p. 7 — 10.

La prodigieuse antiquité de ces mêmes tombeaux ressort encore de quelques passages d'Hérodote. Cet historien ne parle de Thèbes qu'en passant; mais Manès fut, selon lui, le premier des 331 rois qui gouvernèrent l'Égypte depuis le tems où les Dieux (Osiris, Isis, etc.) cessèrent de régner sur la terre, jusqu'à la conquête de l'Égypte par Cambyse; vers l'an 500 avant J. C., période pendant lequel se succédèrent, dit-il, 341 générations. Or Hérodote attribue à Manès la fondation de Memphis et le dessèchement préalable des marais qui occupaient son emplacement. Ainsi, d'après ces données, résultat des renseignemens pris par Hérodote, pendant son voyage en Égypte (444 ans avant J. C.), auprès des prêtres de Memphis, Thèbes n'aurait pu être habitée par des rois et leurs tombeaux y être construits qu'antérieurement à ces 341 générations (Hérodote, Euterpe chap. 99. 100. 101. 142.)

**) Description de l'Égypte, antiquités, planches, tom. II. tab. 87.

moins, sont si curieux d'antiques, auraient respecté ceux dont le vase s'est trouvé entouré.

On peut donc admettre avec certitude que ce bled est antérieur aux Romains, et supposer, avec quelque vraisemblance, qu'il remonte aux temps où les rites de la religion Égyptienne, surtout ceux qui se rapportaient aux inhumations, étaient encore dans toute leur vigueur, ce qui nous reporterait aux siècles qui ont précédé l'occupation des Perses, fameuse par les profanations de Cambyse.

M. Jomard *) a cherché la cause de son étonnante conservation dans l'embaumement présumé du vase qui devait le contenir. Cette idée est très-naturelle s'il ne s'agit que d'un parfum introduit sous la forme de vapeur ou d'une incrustation des parois intérieures au moyen du bitume; ce que nous connaissons des usages de l'ancienne Égypte y conduit facilement. Mais l'inspection du grain repousse tout autre moyen de conservation; il est évident qu'il n'a point reçu de préparation par le feu, ni aucune autre qui fût capable d'en altérer la substance.

Ces deux points admis, le bled des hypogées de Thèbes pouvait fournir une solution décisive à la question, si souvent et si diversement agitée, de la dégénération des plantes par la culture. En reproduisant, par la germination, toutes les habitudes de l'une des espèces aujourd'hui connues, il devait prêter une nouvelle autorité à l'opinion plus généralement répandue de la stabilité des espèces, ou l'ébranler en revêtant des formes qui leur fussent plus ou moins étrangères.

Mais le succès de cette expérience n'était point garanti par des exemples. À la vérité, M. Desfontaines a fait germer des graines du haricot commun, prises dans l'herbier de Tournefort, et qui avaient plus de cent ans **). Home, cité par Boëhmer ***), dit aussi avoir obtenu le même résultat sur des graines de seigle récoltées depuis 140 ans. Mais ces faits sont peut-être uniques, et les naturalistes con-

viennent qu'il est rare de voir des graines conserver leur faculté germinative plus de quinze ou vingt ans, chose, qui même ne se rencontre guères hors de deux familles de plantes, les Légumineuses et les Cucurbitacées *).

Ma tentative sur le bled antique a donc été infructueuse. Placés sur une éponge mouillée, comme tous ceux dont j'ai l'intention d'observer le développement, mes grains ont d'abord paru acquérir quelque chose en volume et prendre une nouvelle fraîcheur; mais ces dehors étaient trompeurs, et ils n'ont abouti, après dix jours d'attente, qu'à la décomposition putride.

Me trouvant ainsi réduit au grain tout seul et isolé de l'être complet qu'il aurait pu produire, je me suis appliqué à chercher dans ses formes, sa consistance et sa couleur, les rapports qu'il pouvait avoir avec les bleds, aujourd'hui cultivés, dont j'avais des fruits mûrs à ma disposition.

Dès le premier abord, j'ai été frappé de son identité avec le grain du *Triticum turgidum*, qui est bien connu des cultivateurs du nord de l'Europe, mais qui est plus fréquemment cultivé dans les pays méridionaux. Le caractère qui est propre au grain de cette espèce, est une bosse saillante, située audessus de l'aréole de l'embryon, sur le milieu du côté convexe. Or cette même bosse est très-évidente dans le bled des hypogées de Thèbes.

La couleur de sa membrane pericarpique paraît seule offrir une légère différence. Elle peut-être comparée à la teinte de la brique foncée, et n'est point jaune doré comme je l'ai toujours vuë dans le *Triticum turgidum*.

Quant à sa consistance, elle est tantôt cornée, dure et cassante, avec une chair luisante et de la même couleur que la membrane du péricarpe; tantôt farineuse avec une chair friable et blanche. Mais cette circonstance n'influe en rien mon jugement sur l'identité des deux bleds. Car le *Triticum turgidum* n'a pas

*) Revuë Encyclopédique Mai 1819.

***) Tournefort est mort en 1708, et l'expérience a été faite il y a très-peu d'années (en 1810.)

****) Boëhmer, Commentatio de plantarum semine, p. 154. in nota.

*) Sur un grand nombre de graines cueillies en Égypte pendant l'expédition française (1799—1800.), et que j'ai semées en 1816, j'ai moi-même obtenu la germination de quatre espèces, savoir le melon ordinaire, et trois Légumineuses dont une, qui est en ce moment pleine de santé, paraît être l'*Acacia Farnesiana*, et deux sont mortes la même année sans avoir donné de fleurs.

toujours le grain farineux, comme semble le croire mon honorable collègue, l'auteur d'un excellent ouvrage sur les Céréales de la Suisse. J'en possède quatre épis mûrs, appartenans à diverses variétés, et de ce nombre la *Pétanielle rousse*, qui m'ont été donnés à Montpellier, l'année dernière, par M. Dunal, et dont tous les grains sont cornés et semi-pellucides *).

J'ose donc affirmer que le bled des hypogées de Thèbes rentre dans le *Triticum turgidum*. À considérer, cependant, sa couleur, on pourrait l'en distinguer sous le nom de *varietas semine intense testaceo*.

M. Delile a désigné par l'épithète de *coloratum* une variété de son *Trit. sativum* **), qui a le grain rouge et que les Arabes nomment *quamh-ahmar*. J'avais d'abord pensé que le bled de Thèbes pourrait s'y rapporter; mais M. Delile, qui possède l'un et l'autre, m'a dé trompé à cet égard et, d'après ce qu'il m'a dit, j'ai tout lieu de croire que la plante qu'il a mentionnée appartient au *Triticum vulgare*.

De tout ce qui précède, et en considérant quelle extrême affinité il existe entre toutes nos Céréales, il semble permis de déduire les conséquences suivantes:

1. Les graines des Céréales peuvent être conservées intactes, pendant une longue suite de siècles, dans des vases de terre hermétiquement fermés.

2. Elles perdent leur faculté germinative par le laps du temps, quoique mises à l'abri de l'humidité et soustraites au contact de l'air.

3. Les Céréales, quant à la forme et à la consistance de leur grain, ne dégèrent point sensiblement par la culture. À cet égard, elles sont encore aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a vingt ou vingt-cinq siècles. D'où l'on peut

inférer que les autres plantes cultivées hors des jardins, et à plus forte raison les plantes sauvages, ne sont pas non plus atteintes par le temps dans leurs organes de la reproduction.

À cette occasion, je dois faire observer que les caractères que l'on a cru, jusqu'ici, les plus importans pour la détermination soit des espèces de Céréales soit de leurs groupes, sont, pour la plupart, sujets à des variations fréquentes qui détruisent la rigueur des distinctions auxquelles ils servent de fondement.

Je ne parle pas de la villosité ou non villosité des épis qui a long temps été en faveur chez les auteurs qui se sont occupés de Céréales, et dont M. Seringe a fait, enfin, justice.

Mais, on vient de voir que le *Triticum turgidum*, qui passe pour avoir le grain farineux et opaque, se trouvait aussi à grain corné et transparent. La même chose a lieu dans le *Triticum polonicum*; et, d'après ce que m'ont dit des cultivateurs Champenois fort instruits, qui ont reconnu leur bled dans le *Triticum vulgare* que je leur montrais, et qui assurent avoir remarqué que son grain, d'abord farineux, devient corné par la culture *) trop prolongée dans un même terrain, j'ai tout lieu de croire que cette espèce n'est pas, non plus, étrangère à l'anomalie que je signale.

Le chaume, selon qu'il est plein ou fistuleux, n'a pas plus de valeur. Je l'ai toujours vu plain dans le *Triticum durum*, même cultivé à Paris. Mais il l'est également dans mes exemplaires des *Pétanilles rouge et rousse*, ainsi que dans quelques autres variétés du *Triticum turgidum* du midi de la France. Les *Touzelles* de cette même région sont souvent aussi dans ce cas, et offrent toujours une tendance vers la plénitude, comme l'a déjà dit M. Seringe.

Enfin, l'adhérence même du grain à la glumelle n'est pas un caractère particulier aux *Orges* et aux *Epeautres*. On m'a montré au jardin des plantes de Paris un Froment à épi droit et, en tous points, semblable au *Triticum vulgare*, mais qu'on m'a certifié avoir le grain

*) Ils disent alors que leur bled est glacé, et, comme, dans cet état, il se moult plus difficilement, ils s'empres sent de renouveler leur semence.

*) Ainsi, le caractère tiré de la nature cornée et transparente ou farineuse et opaque du grain, ne peut pas être employé pour distinguer le *Triticum durum* du *Triticum turgidum*. Si ces plantes constituent réellement deux espèces (le *Tr. durum* est extrêmement dégénéré au jardin des plantes de Paris, où il s'est fort rapproché du *Tr. vulgare*), il faut chercher leurs différences uniquement dans la longueur relative du grain et des enveloppes florales, surtout, comme l'a très-finement observé M. Seringe, dans la saillie ou moins prononcée de la carène de la glume et dans l'aplatissement ou le renflement des faces de cette dernière.

*) In Description de l'Égypte, histoire naturelle, texte, tom. II. p. 53. (*Florae Aegyptiacae Illustratio*) et p. 13. (*Mémoire sur les plantes cultivées en Égypte.*)

adhérent et qui, pour cette raison, est épargné des oiseaux, consommateurs avides des variétés à grain libre qu'on cultive sur la même place.

Un travail entièrement satisfaisant sur les Céréales en général est donc extrêmement difficile à exécuter. Je ne le crois pourtant pas impossible, et la grande utilité pratique qui pourrait en résulter pour l'Agriculture est un motif bien encourageant pour ceux qui voudront l'entreprendre. Il est, peut-être, des hommes pour qui c'est un devoir; et j'exprime ici le vœu, que M. Seringe, qui a devancé dans cette carrière un célèbre Botaniste Espagnol *),

*) M. Lagasca n'a encore publié que des phrases caractéristiques d'espèces, sans développement ni indication des variétés.

et qui, par son dernier traité sur cette matière, a pris rang parmi les Botanistes les plus exacts et les plus ingénieux, se charge de remplir cette tâche en fondant dans son premier et fondamental ouvrage les observations que pourront lui fournir les bleds étrangers, qu'il aura réunis autour de lui. Ce suffrage est bien léger, sans doute, auprès de ceux que M. Seringe a déjà recueillis, mais c'est celui d'un homme qui s'occupe spécialement des Graminées et qui est plus reconnoissant qu'aucun autre de ce qui se fait de bien dans cette partie du domaine de la science.

A u g u s t 1819.

Mittägliche auf 10 Grad R. reduzirte Barometer-Beobachtungen in Bern.

Tage.	Zoll Lin. 100e	Freyes Thermom. Nachmitt. 2 Uhr.	Tage.	Zoll Lin. 100e	Freyes Thermom. Nachmitt. 2 Uhr.
1	26 7 05	+ 20 1/4	17	26 7 22	+ 18 1/4
2	5 72	22 3/4	18	6 45	17 1/4
3	4 72	15 —	19	5 74	16 —
4	4 40	15 1/4	20	5 74	16 1/2
5	5 30	16 —	21	5 70	16 1/2
6	6 38	18 1/4	22	5 13	16 3/4
7	6 35	17 1/2	23	6 23	19 3/4
8	6 10	18 1/4	24	6 35	18 1/2
9	6 —	17 3/4	25	5 05	19 1/4
10	5 73	17 1/4	26	4 25	20 —
11	4 80	18 3/4	27	4 70	18 3/4
12	4 78	20 1/4	28	5 24	15 1/2
13	5 60	20 1/4	29	4 70	17 3/4
14	6 25	20 3/4	30	1 55	15 —
15	— —	17 —	31	3 08	12 1/2
16	6 73	16 1/4			

Mittlere Temperatur des Mon. n. m. 2 Uhr = + 17°. 73.

Mittlerer Barometerstand — Höhe des Beobachtungs-Orts (Barom. Niv.) übers Meer = 1708 frz. Fuss.
34. 3. franz. Fuss über dem Münsterplatze.

Während des Augusts	Morgens 8 Uhr.	Mittags.	Abends 4 Uhr.	Abends 10 Uhr.
	26, 5, 60,	26, 5, 44,	26, 5, 20.	26, 5, 70.

Mittlere Temperatur des Sommers 1819. n. m. um 2 Uhr.

Für Juny, July und Augst . . = + 17°. 53 Maximum. Minimum.
26 1/2 8 1/4.

Druckfehler : In den beyden letzten Nro. soll in den Abtheilungen der Columnen stehen wie oben 8 Uhr — 4 Uhr — 10 Uhr.
Statt 8 1/2. 3 1/2. 9 1/2. — In der Beylage Nro. 3. ist S. 25. nach der 13ten Zeile der 2ten Columnne den
Zusatz : und von einigen andern Versteinerungen etc. durchzustreichen.